



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

**Délibération n° 49 - Construction de Padel – Demande de subvention**

Le neuf juin 2023, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le deux juin 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, Mme GALLAND, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. EMERIAU a donné procuration à Mme CIRON  
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY  
M. BARON a donné procuration à Mme LEGRAIS-OZBERK  
Mme ORAIN a donné procuration à M. GAUDIN

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**OBJET : Construction de Padel – Demande de subvention**

**E X P O S E**

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport, la ville étudie l’installation de padels supplémentaires afin de renforcer les équipements en place sur le site de Renac avec notamment la salle de Dojo, la salle Maurice Deniaud avec 5 courts de tennis et la construction en 2017 d’un premier terrain de padel complété par un second en 2022. Ces 2 padels ont permis au Tennis Club de Châteaubriant (TCC) d’organiser de grands évènements à l’image de tournois au niveau régional.

En outre, le padel est une activité en plein essor en France avec une hausse de licenciés à la FFT (Fédération Française de Tennis) de 40% en un an. Le Tennis Club de Châteaubriant (TCC) connaît le même phénomène et compte désormais 132 joueurs de padel, soit presque 50 % d’augmentation sur les deux dernières saisons.

Ainsi, il est proposé de construire deux nouveaux terrains de padel avec une structure semi-couverte pour compléter les équipements en place et répondre ainsi à l’augmentation des adhérents et de solliciter l’aide financière de l’Agence Nationale du Sport (ANS).

**PLAN DE FINANCEMENT :**

Dépenses	HT	Recettes	HT
Travaux préparatoires Terrassement	40 000 €	<b>AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) :</b> • Volet régional : Dispositif « Plan 5000 terrains de sports »...	314 240€
2 Terrains de Padel	102 800 €		
Structure semi-couverte	290 000 €	Autofinancement.....	118 560 €
<b>TOTAL</b>	<b>432 800 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>432 800€</b>

**D E C I S I O N**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1) De déposer des demandes de subventions pour la construction de 2 terrains de Padel à l’Agence Nationale du Sport dans le cadre de son dispositif « Plan 5 000 terrains de sports » ;
- 2) D’autoriser M. le Maire, ou l’Adjoint Délégué, à signer tous les documents nécessaires à l’application de la présente délibération.

Préfecture de Loire-Atlantique  
 044-214400368-20230613-10-DE  
 Acte certifié exécutoire  
 Réception par le Préfet : 13-06-2023  
 Publication le : 13-06-2023

Les propositions sont adoptées par 29 voix  
 Abstentions : 4 (M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK)

Fait et délibéré à Châteaubriant  
 A l’Hôtel de Ville, le 9 juin 2023

Le Maire,  
 Alain HUNAULT



a secrétaire de séance,  
*[Signature]*  
 Ilona HEBERT

Le Maire,  
*[Signature]*  
 Alain HUNAULT

